



18h30 réseau régional France 3 :

Le préavis de grève CGT SNJ SUD est reconduit pour le 28 janvier

Face au succès de la grève depuis le 18 janvier, la direction avait convié hier mardi 26 janvier les syndicats signataires du préavis, CGT, SNJ et SUD, pour discuter d'un protocole de sortie de grève.

A l'issue de cette réunion, la CGT, le SNJ et SUD avaient fait une proposition pour demander la suspension de tous les 18h30 dès maintenant et jusqu'à la fin des vacances de février, le 8 mars, avec mise à l'antenne d'un programme de substitution. Le temps pour chaque région d'affiner son 18h30, et pour la commission économie et structures du CSE réseau d'étudier les moyens à mettre en œuvre dans chaque antenne.

En réponse, la direction avait accepté le principe de modules régionaux de substitution (FTR) « qui pourront être utilisés au cas par cas, selon les besoins ».

Nous n'acceptons pas un traitement au cas par cas des antennes : la pression sur les salariés et les risques pour leur santé et leur sécurité sont trop importants.

Toutes les antennes doivent bénéficier des modules régionaux, dès maintenant et jusqu'au 8 mars, fin des congés d'hiver toutes zones

De plus, la poursuite d'éditions de 18h30 sans modules de substitution par certaines antennes entraînerait leur exclusion de facto de toute attribution de moyens supplémentaires, au cours des travaux de la commission économie et structures du CSE réseau.

Le préavis est maintenu pour demain, 28 janvier, jour de la réunion du CSE réseau. Il faut maintenir la pression sur cette direction : nos conditions de travail, notre santé et notre sécurité ne sont pas négociables !

Paris, le 27 janvier 2021